



Chomarat Textiles Industries exprime au travers de sa politique Qualité son engagement à satisfaire ses clients de manière pérenne.

1. Développer des **solutions adaptées** aux besoins de nos **clients** dans une logique de partenariat durable.
2. **Maîtriser nos procédés** en fiabilisant nos moyens industriels et en optimisant les standards de travail.
3. **Développer nos équipes** vers un haut niveau de qualification et de polyvalence en déployant les plans de **formation** adaptés.
4. **Résoudre les problèmes en équipe** et selon une approche terrain, méthodique et factuelle : Alerter, partager, résoudre, vérifier.
5. Maîtriser la **qualité des matières premières**

Cette politique s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue**.

Pour sa mise en œuvre, **Chomarat Textiles Industries** s'assure qu'elle est partagée avec l'ensemble de ses équipes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Laurent', positioned to the left of the printed name.

R. Laurent

Chomarat Textiles Industries a pour objectif d'atteindre le **zéro accident** en déployant une démarche d'amélioration continue en systématisant le travail en équipe et en comptant sur le devoir **d'exemplarité de chacun**.

1. Identifier, évaluer et **prévenir les risques** de toute nature de façon systématique et en impliquant toutes les équipes.
2. Contrôler et **réduire les expositions nuisibles** à la santé.
3. Rendre robustes nos **plans de sécurisation** et d'urgence.
4. Améliorer l'**ergonomie** des postes de travail.
5. Intégrer les problématiques liées à la santé, sécurité dans les **projets** et dans nos critères **d'achats**.
6. Sensibiliser les **nouveaux arrivants** et le personnel changeant de poste.
7. Améliorer les **comportements** santé et sécurité par des actions de formation du personnel.
8. Assurer un accompagnement des **sociétés extérieures**.
9. Lutter contre **l'alcool et les stupéfiants**.
10. Maintenir le bon niveau de **rangement et propreté** des ateliers.



R. Laurent

Cette politique a pour objectif **de réduire les impacts environnementaux et énergétiques** résultant de nos activités, préserver les ressources naturelles et veiller au bien être commun.



1. **Etre en conformité** avec les réglementations environnementales.
2. Améliorer le comportement **environnemental** de nos collaborateurs par la formation.
3. Intégrer dans nos critères d'achats des matériaux, équipements et service la notion **d'impact environnemental et de performance énergétique**.
4. S'engager activement dans toutes nos activités dans la **prévention** de la pollution, l'élimination des substances dangereuses.
5. **Réduire** la quantité de **déchets** et améliorer leur **valorisation**.
6. Orienter nos équipes de développement vers **l'éco- conception**
7. Promouvoir une **réduction des consommations d'énergie et de l'eau**.

Chomarat Textiles Industries s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses performances environnementales et énergétiques .

R. Laurent

Au travers de sa politique de **Développement Durable**, **Chomarat** s'engage à respecter les valeurs éthiques et sociales en s'appuyant sur les règles et conventions suivantes.



1. La **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** des Nations Unies
2. Les **Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**
3. Les principes directeurs de l'**Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)**
4. Les règles de conduite de la **Chambre de Commerce Internationale**
5. Lois et réglementation en matière de **droit de la concurrence**
6. Lois et réglementation en matière de **corruption**.

Le Groupe Chomarat veille à l'application de ces règles sur l'ensemble de ses sites mais demande également à ses fournisseurs de s'y conformer selon la charte qui leur est communiquée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R. Laurent', written in a cursive style.

R. Laurent